

	<p>Étude historique du ruissellement sur la côte viticole en Bourgogne</p>	
<p>Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne</p> <p>Service prévention des risques</p> <p>Groupe risques naturels et hydrauliques</p>	<p>Réunion du COPIL élargi du 21 mai 2012</p> <p>Compte rendu</p>	<p>Dijon le, 24 mai 2012</p>

I. Objet de la réunion :

Monsieur A. Schaumasse, directeur de cabinet de la préfecture de région, introduit la réunion : le COPIL élargi est aujourd'hui réuni dans le cadre du suivi régulier de l'étude historique du ruissellement sur la côte viticole en Bourgogne. La présente réunion est l'occasion de faire un état des lieux de l'avancement des travaux depuis la réunion de présentation de l'étude aux élus du 05 janvier 2012 et de recueillir les remarques de chacun.

II. Participants :

• PRESIDENCE

Direction du cabinet de la Préfecture de la région Bourgogne
M. Arnaud Schaumasse, directeur de cabinet

• MAITRE D'OUVRAGE

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne :
Service prévention des risques, Groupe Risques Naturels et Hydrauliques :
Monsieur Jean Yves Durel, chef du Service Prévention des Risques
Monsieur Hocine Hamzaoui, chargé de mission risques naturels
Madame Manuella Bellouard, responsable du groupe Risques Naturels et Hydrauliques
Madame Céline Meunier, vacataire

• ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE :

Centre d'Études Techniques de l'Équipement a Autun :
Groupe risques naturels géotechniques et géophysiques
Monsieur Sylvain Haussard, chargé d'affaires
Madame Nejema Zergaoui, chargée d'études

• PRESTATAIRE TECHNIQUE

Laboratoire ARTHEIS (Archéologie Terre Histoire Société) de l'université de Bourgogne :
Monsieur Jean Pierre Garcia , ARTHEIS, docteur en géologie et professeur a l'université de Bourgogne
Monsieur Thomas Labbé, ARTHEIS, docteur en histoire
Monsieur Guillaume Grillon, ARTHEIS, docteur en histoire

• PARTENAIRES

Direction Départementale des Territoires de Cote d'Or :
Service de l'Eau et des risques, bureau prévention des risques
Madame Paule Andree Rubod, chef de service Eau et risques
Madame Laurence Villeret, chargée d'études

Direction Départementale des Territoires de Saône et Loire :
Service Environnement, cellule prévention des risques
Monsieur Marc Comairas, chef d'unité prévention des risques
Monsieur Yves Andrieu, chargé d'études

Préfecture de Saône et Loire :
Service Interministériel de Défense et de la Protection civile
Madame Éliane Pépin, agent en charge du suivi des dossiers de prévention des risques

Préfecture de Côte d'Or :
Direction de la sécurité intérieure, en charge de la sécurité civile
Monsieur Alexandre Mercier, agent en charge du suivi des dossiers de prévention des risques

Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB)
Madame Claire Pernet, responsable du développement durable au sein du pôle technique et qualité du BIVB

Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne (CAVB)
Madame Marion Sauquère, directrice adjointe

Chambre d'agriculture de Côte d'Or représentante de la chambre d'agriculture de Bourgogne
Madame Sophie Hanesse, responsable des programmes viticoles au niveau régional

• REPRESENTANTS DES ELUS

Côte d'Or : « Côte de Nuits-Saint Georges »
Mairie de Morey Saint-Denis
Gérard Tardy, maire de la commune

Côte d'Or : « Côte de Beaune »
Mairie de Meursault
Jean-Claude Monnier, maire de la commune

Saône et Loire : « côte chalonnaise »
Mairie de Givry
Didier Marcant, adjoint au maire de la commune

Excusés :

• PARTENAIRES

Direction Régionale de L'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt
Service des protections végétales au sein du service de l'économie forestière agricole et rurale
Monsieur François Maugé, ingénieur

• REPRESENTANTS DES ELUS

Saône et Loire : « côte maconnaise »
Mairie de Viré
Mairie de Saint Maurice de Satonnay

III. Points d'actualité :

• **Contexte de l'étude :**

Le maître d'ouvrage rappelle les raisons de la mise en place de cette étude ainsi que les travaux à mener :

En octobre 2009, un audit au sujet de la « mise en œuvre de la politique de prévention des risques naturels » en Côte d'Or a été élaboré suite auquel l'approfondissement de la thématique de ruissellement sur la côte viticole en

Bourgogne est ressorti comme l'un des chantiers prioritaires à mener. Le préfet de région a confié à la DREAL Bourgogne le pilotage de ce projet.

La méthode et le calendrier de réalisation sont les suivants :

- phase 1 : étude historique (11/2011-12/2012)
- phase 2 : étude cartographique
- phase 3 : choix des outils de prévention
- phase 4 : mise en place des outils de prévention

Pour l'étude historique le candidat qui a été retenu, au terme d'une consultation lancée en juin 2011, est le laboratoire ARTEHIS. L'étude est suivie régulièrement par un COPIL restreint composé des représentants de la DREAL (maître d'ouvrage), de la DDT de Côte d'Or, de la DDT de Saône et Loire, de la préfecture de Côte d'Or, de la préfecture de Saône et Loire et du CETE Autun. La dernière réunion du COPIL restreint a eu lieu le 26 mars 2012 (cf. compte-rendu).

Un COPIL élargi aux représentants du CAVB, du BIVB, de la chambre d'agriculture de Bourgogne, de la DRAAF de Bourgogne et aux représentants des élus des communes a également été formé pour suivre l'avancement de l'étude. Ce COPIL se veut également un lieu d'échanges et d'interrogations dans l'objectif est de faire progresser l'étude.

Une première réunion de présentation de l'étude aux élus municipaux des communes concernées a eu lieu le 5 janvier 2012 à Vignoles.

Une réunion de restitution finale aux élus est prévue au début de l'année 2013

- **Désignation des représentants des élus au comité de pilotage élargi :**

L'idée de choisir les représentants des élus, en fonction d'une représentativité en binôme (titulaire et suppléant) par « côte viticole » (un binôme pour la cote-de-Nuits, un binôme pour la cote-de-Beaune, un binôme pour la côte chalonnaise et un binôme pour la côte maconnaise) est rappelée. Après l'appel à candidature, lancé par courrier par le maître d'ouvrage, les représentants des élus qui ont été retenus sont :

Pour la Côte d'Or - côte de Nuits-Saint Georges :

Titulaire : M. Gérard Tardy, maire de la commune de Morey-Saint-Denis

Suppléant : M. Jean-Claude Alexandre, conseiller municipal de la commune de Nuits-Saint Georges

Pour la Côte d'Or - côte de Beaune :

Titulaire : M. Jean Claude Monnier, maire de la commune de Meursault,

Suppléante : Mme Agnès Diconne, maire de la commune de Auxey-Duresses

Pour la Saône et Loire - côte chalonnaise :

Titulaire : M. Didier Marcant, adjoint au maire de la commune de Givry,

Suppléante : Mme Anne-Marie Nié, conseillère municipale de la commune de Chagny

Pour la Saône et Loire - côte mâconnaise :

Titulaire : M. André Peulet, adjoint au maire de la commune de Viré,

Suppléant : M Jean Louis Lappray, adjoint au maire de la commune de Saint Maurice de Satonnay

- **Évolutions de l'équipe de travail :**

Il s'est avéré en cours de projet qu'il devenait nécessaire de réaliser en parallèle les recherches concernant la Côte d'Or et celles concernant la Saône-et-Loire afin qu'aucun des deux départements n'accusent de retard sur l'autre. Pour cette raison, Monsieur G. Grillon sera intégré dans l'équipe du prestataire à compter du mois de juin 2012 pour recueillir les données relatives à la Saône-et-Loire.

Madame C. Meunier a été embauchée, à compter du 3 mai 2012, pour une vacation de 6 mois à la DREAL afin de mener des recherches au sujet des aménagements, des actions qui existent déjà en Bourgogne dans les SAGE, les contrats de rivière, les contrats territoriaux, ..., pour lutter contre le ruissellement en côte viticole en Bourgogne ainsi que les solutions qui existent dans d'autres départements ou régions. À la suite de la réunion de

présentation de Vignoles (voir ci-dessus), plusieurs élus avaient en effet émis le souhait de la réalisation d'un point en ce domaine en complément de l'enquête historique. Ce travail préparera les réflexions et mesures à prendre en phase 3 et 4 de l'étude, décrites ci-dessus.

IV. État d'avancement des travaux :

Après avoir présenté les membres de l'équipe du prestataire, Monsieur J-P. Garcia (université de Bourgogne) présente la méthodologie de la recherche. Une première étape sera d'abord de relever de manière exhaustive à partir des archives de la presse régionale l'ensemble des événements orageux ayant provoqué du ruissellement à l'échelle de la zone d'étude entre 1900 et nos jours. D'autres types de documents seront utilisés également (archives préfectorales, documents photographiques et épigraphiques principalement). Un envoi de courrier aux maires des communes concernées a été réalisé au début du mois de mai afin d'obtenir un inventaire complet des marques épigraphiques de crue. Par la suite, un relevé GPS (XY) sur place sera effectué. Cette première étape de la recherche permettra de connaître, à l'échelle d'un siècle, la récurrence de l'aléa.

Une deuxième étape consistera à chercher plus loin dans les archives historiques pour les siècles antérieurs afin d'être en mesure de discuter de l'intensité maximale réelle du risque, prenant en compte le fait que le siècle dernier ne compte pas forcément l'événement le plus important ayant jamais eu lieu. À ce stade, la recherche sera non plus exhaustive mais principalement ciblée sur quelques événements historiques très remarquables.

Enfin une recherche bibliographique complète a été effectuée par Sophie Desbois, documentaliste à l'université de Bourgogne, pour recenser et rassembler les publications ou études publiées similaires à celles du présent projet hors Bourgogne. Les monographies locales sur chacune des communes ont aussi été recensées afin de chercher des informations complémentaires aux événements de ruissellement : iconographie, hauteur d'eau, etc... Toutes ces références et publications seront jointes au rapport final.

- **Avancement de l'étape « collecte des données » - recherche archivistique :**

À ce jour, la chronologie des événements orageux couvre les périodes 1919-2012 pour la Côte d'Or et 1966-2012 pour la Saône-et-Loire. L'analyse historique montre que :

- **En Côte d'Or :**

Les années de plus forte récurrence de l'aléa sont celles présentant de 5 à 7 événements au cours de la période mai-septembre (1921-1930-1953-1958-1963). Depuis 1963, une telle récurrence ne s'observe plus. Dès lors, les années les plus marquées (1969-1981-1987-1993-1995-1999) culminent à un maximum de 4 événements dans le même intervalle. Cela ne veut pas dire pour autant que des événements à forte intensité ne se produisent plus (cf. événements de 1993 ou de 1999).

Si tous les villages de la zone d'étude ont été touchés au moins une fois depuis les années 1920, quelques zones de plus forte exposition apparaissent.

- Avec plus de 20 événements recensés dans chacune de ces communes, Dijon, Beaune, Pommard et Nuits-Saint-Georges semblent être les localités les plus touchées depuis 1930. Un effet de source (une plus grande attention de la part des journalistes) peut probablement expliquer cette place des villes de Dijon, Beaune et Nuits-Saint-Georges. Il est toutefois à noter que le risque augmente à mesure que l'urbanisation augmente. Ainsi donc, l'urbanisation du XXe siècle, le goudronnage de vastes surfaces qui favorise le ruissellement, etc... peuvent également entrer en ligne de compte dans cette analyse. De fait, on constate que le nombre d'événements touchant la ville de Dijon ne cesse d'augmenter entre 1930 et 2012. Le cas de Pommard reste le plus remarquable.
- Ensuite un deuxième ensemble de communes touchées par plus de 10 événements entre 1930 et 2012 se dégage : Ladoix-Serrigny, Volnay, Savigny-lès-Beaune, Marsannay-la-Côte.
- Puis, un dernier ensemble plus vaste de communes touchées par plus de 5 événements .

- Enfin un ensemble encore plus vaste de communes touchées par moins de 5 événements depuis 1930.

Le risque de ruissellement semble à peu près similaire entre la côte de Nuits et la côte de Beaune de 1930 à nos jours, la première (71 événements) étant légèrement plus représentée que la seconde (63 événements). Cette répartition du risque n'est toutefois pas toujours la même dans le temps. Ainsi, la côte de Beaune fut bien plus exposée dans les années 1950 que la côte de Nuits sur la même période. Cette dernière a en revanche été bien plus exposée que la côte de Beaune dans les années 1990. Cela pose encore une fois la question des raisons de ces évolutions (efficacité d'aménagements anthropiques probablement).

À ce stade, il est intéressant de noter la césure constituée par les années 1950. Jusqu'à cette date, les événements de ruissellement semblent avoir connu de plus fortes intensités que postérieurement. Les événements de Pommard en juin 1953 et en septembre 1955, et celui de Saint-Romain en juin 1958 ont été particulièrement traumatisants (plus de 1,80 m d'eau dans les rues de Saint-Romain en 1958). Dès lors, une intense politique d'aménagement des versants fut mise en place dans les années 1960 dans ces localités les plus exposées par la conformation géomorphologique des lieux, de sorte que de tels événements n'ont pour l'instant pas eu de retour. De fait, Pommard perd sa place dans les années 1960 de localité la plus exposée au risque, alors que Ladoix-Serrigny par exemple se fait remarquer à partir des années 1980. Dans le temps, le risque se déplace à l'échelle de la côte, et cela constitue une observation à retenir, dont les explications peuvent être multiples.

- **En Saône-et-Loire :**

Les informations pour l'instant moins nombreuses et couvrant la période 1966-2012, montrent que les années de plus fortes récurrence de l'aléa culminent à 6 ou 7 événements au cours de l'intervalle mai-septembre (1983-1988-1989-1993). Plusieurs localités apparaissent comme plus sensibles, notamment, avec plus de 10 événements répertoriés depuis 1970 : Mâcon (effet de source possible ici aussi), Azé, Givry, La-Chapelle-de-Guinchay, Igé, Charnay-lès-Mâcon, La Roche-Vineuse, Lugny et Prissé.

La répartition des événements est plus marquée entre côtes. On répertorie à ce jour 57 événements de ruissellement pour la côte maconnaise, pour seulement 29 en côte chalonnaise. Mais ici aussi, le risque n'évolue pas de manière strictement parallèle selon les lieux, mais se déplace dans le temps. La côte maconnaise ne devance ainsi la côte chalonnaise qu'à partir des années 1980. Encore une fois se pose la question de cette évolution en terme d'aménagements anthropiques ou d'évolutions climatiques qu'il est pour l'heure impossible de trancher.

- **Analyse de la typologie des dégâts :**

- Les décès de victimes sont rares mais existants dans les deux départements (2 victimes à Meursanges en octobre 1965 et 1 victime à Romanèche-Thorins en août 1958).
- Au niveau des dégâts agricoles, on remarquera que le danger qui apparaît comme le plus craint des vignerons est plutôt celui de la grêle (en cas de ruissellement, les articles de journaux indiquent souvent le soulagement des vignerons quant à l'absence de grêle). Ainsi, le risque de ruissellement apparaît parfois comme un risque secondaire. Pourtant les dégâts peuvent être très importants, notamment par l'action de déchaussement de ceps lors des événements les plus violents.
- L'analyse des dégâts matériels reste pour l'instant au stade de la réflexion. Les observations restent liées à la conformation des lieux et doivent faire l'objet d'une analyse fine.

- **Base de données SIG :**

Toutes les informations regroupées font l'objet d'une saisie en base de données dont le modèle a été discuté avec le maître d'ouvrage et le service de géomatique de la DREAL Bourgogne dans le courant du mois de février 2012. La base de données sera accessible en format SIG sur le logiciel

CARTELIE, en accès Internet. Pour l'heure, les données ont été entrées uniquement pour la Côte d'Or pour la période 1929-2012.

- **Analyse de la mémoire du risque :**

Enfin, la présentation se termine par une analyse de la mémoire du risque, qui constituera une part non négligeable de cette étude. Les calculs effectués pour la Côte d'Or entre 1919 et 2012 à partir du témoignage et des enquêtes des journalistes montrent que la mémoire d'un événement, aussi violent soit-il ne dépasse jamais 60 ans. La plupart des événements ne sont pas mémorisés au-delà de 30 ans. Seul huit événements le furent (1886-1889-1900-1911-1921-1931-1941-1945), le dernier en date remontant à la fin de la deuxième guerre mondiale. On observe depuis lors une sorte d'érosion de la mémoire que l'on peut analyser comme l'effet du renouvellement des générations récentes de moins en moins liées directement au monde de la vigne. Cela montre l'importance de réactiver cette mémoire, indispensable à une gestion efficace du risque.

V. Discussion :

- Le maître d'ouvrage précise que l'objectif de l'étude historique n'est pas d'identifier précisément des zones à risque. Ce sera l'objet de la phase 2 prévue en 2013, par un travail de cartographie.
- Monsieur l'adjoint au maire de Givry demande si l'on retrouve dans la documentation les effets du ruissellement dans les quartiers nouveaux qui ne présentaient auparavant pas de vulnérabilité particulière. Monsieur J-P. Garcia (université de Bourgogne) indique que tous ces renseignements, dans la mesure où il auront pu être documentés se trouveront dans la base de données. Dans la mesure où l'information est parfois précisée dans la presse au niveau des lieux-dits, de telles observations sont souvent possibles, particulièrement dans le cas de Dijon ou des villages les plus proches des agglomérations.
- Monsieur le maire de Meursault précise que la plupart des villages viticoles n'ont connu qu'une faible extension de leur tissu urbain durant le XXe siècle. Monsieur J-P. Garcia (université de Bourgogne) acquiesce en précisant qu'il est donc d'autant plus intéressant d'étudier en détail les villages qui ont subi cette croissance péri-urbaine, comme Marsannay-la-Côte ou Givry par exemple.
- Monsieur le maire de Meursault signale que la commune de Pommard a effectué de grands travaux après les événements des années 1953 et 1955. Cela a conduit à une atténuation du risque dans cette localité. Monsieur J-P. Garcia (université de Bourgogne) indique que les effets positifs des aménagements seront pris en compte dans la base de données autant que faire se peut.
- Monsieur l'adjoint au maire de Givry se demande s'il ne serait pas nécessaire d'établir une corrélation entre les données proprement météorologiques et la chronologie des événements de ruissellement. Monsieur T. Labbé (université de Bourgogne) indique que les services de Météo-France Côte d'Or disposent de nombreuses observations d'orages, y compris d'orages sans ruissellement, depuis les années 1950 environ. Ces « cartes d'orage », remplies par des bénévoles, sont disponibles à la consultation et ont d'ailleurs déjà fait l'objet d'une enquête pour les périodes les plus récentes. Monsieur l'adjoint au maire de Givry pense qu'il serait souhaitable de sensibiliser la population à ces cartes d'orage. Le maître d'ouvrage ajoute qu'il est évidemment nécessaire de se poser la question du changement climatique dans les évolutions observées. Cela ne peut toutefois pas, étant donné la complexité du problème, faire partie intégrante de l'étude historique. Les études existantes ont d'ailleurs montré que pour l'heure il n'existe pas de scénarios tendanciels clairs de cet impact en Bourgogne. Cela constitue une vaste recherche en soi et ne peut pas s'inscrire dans le cadre de l'étude.
- Madame Hanesse (chambre d'agriculture de Bourgogne) indique l'existence d'une étude menée il y a environ dix ans dans le cadre du schéma directeur pollution viti-vinicole. Cette étude avait montré que le problème de l'érosion marquait alors profondément les vigneronnes. Cette étude avait donné lieu à une enquête sur la mémoire des risques et des aménagements.

Prochain COPIL élargi prévu le 10 septembre 2012